

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU Jeudi 16 novembre 2023

École primaire Les Roseaux  
Rue de la Mairie, 89100 ROSOY  
03.86.97.95.01  
ce.0890865G@ac-dijon.fr

### Participants

- Mr Roger, enseignant de l'UEMA
- Mme Lecourt, enseignante
- Mme Nunes, enseignante
- Mme Veglio, enseignante
- Mme Frigoul, enseignante
- Mme Renard, enseignante
- Mme Bertin, enseignante et directrice
- Mme Rougeron, délégué aux délégués
- Mme Chevillon, délégué des parents
- Mme Jacquemard Gaudissant, délégué des parents
- Mme Boyer Graffin, délégué des parents
- Mme Marchand, délégué des parents
- Mr Saulnier, responsable du pôle enfance
- Mme Tolet, Chargée des Affaires Scolaires

### Absents excusés

- Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale
- Mme Chappuit, maire de Rosoy
- Mme Buchot, enseignante

➤ La séance débute à 17h36. Mme Bertin remercie les membres présents.

### 1. Fonctionnement du Conseil d'école

Mme Bertin procède à une présentation des différents membres qui siègent au conseil d'école. Il est rappelé que chacun a voix délibérative, notamment pour le vote du règlement intérieur. Il s'effectuera à main levée.

### 2. Les élections des délégués de parents d'élèves

#### PROCES-VERBAL

#### Élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'école

**Année scolaire 2023 - 2024**

Académie	Dijon
Département	Yonne
Commune	ROSOY
Type d'école	Écoles primaires
N°UAI	0890865G

<b>Participation</b>	
Modalité de vote	A l'urne et par correspondance
Nombre d'inscrits	128
Nombre de votants	93
Nombre de bulletins blancs ou nuls	28
Nombre de suffrages exprimés (S)	65
Taux de participation	72.66%

<b>Résultats</b>	
Nombre de sièges à pourvoir (N)	5
Quotient (S/N)	13.00

Le matériel de vote a été simplifié cette année pour diminuer le coût matériel. Aucune remontée n'ayant été faite quant à ce nouveau fonctionnement, il sera reconduit l'an prochain.

Le trombinoscope a abouti et a été créé par les nouvelles déléguées de parents d'élèves. Il sera affiché aux

deux panneaux des bâtiments scolaires, afin de permettre à tous les parents d'identifier leurs représentants et de communiquer avec eux si besoin.

Le mail d'information de la tenue d'un conseil d'école a été envoyé. L'adresse mail des délégués y figurait. Le fonctionnement est vraiment à parfaire, car cela constitue un temps qui n'a pas été mis à profit cette fois. L'an prochain, nous devons veiller à ce que les familles complètent l'autorisation de diffusion qui figure dans les fiches de renseignement ce qui nous permettra de créer une liste de diffusion que nous pourrons transmettre aux représentants.

### **3. Validation du précédent procès-verbal**

Le procès-verbal du conseil d'école du 26 juin 2023 est approuvé à l'unanimité. Aucune demande de consultation du procès-verbal n'a été formulée par les parents d'élèves. Il sera donc affiché habituellement, ainsi qu'en maternelle.

### **4. Organisation du temps scolaire**

La conservation de la semaine d'enseignement sur quatre jours est validée par l'ensemble des membres du conseil. Les horaires sont également reconduits.

### **5. Evolution des effectifs**

Effectifs 2023/2024

TOTAL de 89->**97 élèves**

<b><u>EFFECTIFS 2023 DE MATERNELLE</u></b>				
<b>32 ELEVES</b>				
PS	MS			GS
<b>5</b>	13			14
18 ELEVES DE PS/MS				14 ELEVES DE GS
HORS INCLUSION				
<b><u>EFFECTIFS 2023 D'ELEMENTAIRE</u></b>				
<b>54 ELEVES</b>				
CP	CE1	CE2	CM1	CM2
11	10	8	9	13
21 ELEVES DE CP/CE1		17 ELEVES DE CE2/CM1		19 ELEVES DE CM1/CM2

Douze élèves de petite section sont attendus selon les tables de naissance de la commune. Néanmoins, certaines familles sont identifiées comme ayant quitté Rosoy, par les enseignantes. Une baisse des effectifs semble donc s'esquisser. Le seuil critique étant fixé à cent élèves pour éviter une fermeture, nous sommes dans une phase sensible. Très peu d'élèves de petite section sont rentrés ce qui n'a pas compensé les départs des treize anciens élèves de CM2. A l'heure actuelle, aucune décision n'est concrète. Mme Bertin aura un retour sur la carte scolaire par Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale au cours du mois de janvier.

Concernant les absences, Mme Bertin avait évoqué à plusieurs reprises une vigilance particulière. Un effet positif se fait sentir sur cette première période.

### **6. Evaluations Nationales**

Les évaluations nationales ont été passées par les élèves de CP, CE1 et CM1. Un retour a été fait aux familles, le diagramme habituel explicité. Le bilan de l'ensemble des enseignantes a dégagé des points de vigilance. Notamment :

#### FRANCAIS

- La compréhension de texte
- La mémorisation
- L'orthographe (produire de l'écrit)

#### MATHEMATIQUES

- La résolution de problèmes
- Systématisation des faits numériques
- Les techniques opératoires (compréhension des échanges; des classes de nombres et leurs relations)

## **7. PPMS**

Un premier exercice incendie a parfaitement été réalisé par tous. Les élèves de l'UEMA ont suivi le protocole de la maternelle. Concernant la simulation d'une intrusion, la fuite est préconisée en élémentaire.

Le portillon de l'élémentaire est bien souvent laissé ouvert par les parents d'élèves quelques minutes après la fin des enseignements. Mr Saulnier et Mme Bertin l'ont évoqué. Un petit encart demande à ce que chacun y fasse attention.

Un exercice attentat intrusion est prévu cette période. Les élèves de maternelle se confineront dans le local au bout du couloir de la maternelle. Mme Bertin évoque la mise en ordre de ce dernier, indispensable à la mise à l'abri des élèves. Les élèves de l'élémentaire s'échapperont par le portillon situé à l'arrière de leur bâtiment selon les conseils donnés par le référent sûreté.

Le scénario sera présenté de manière très simple aux élèves en mentionnant l'entrée dans l'école d'une personne inconnue et malveillante. Les parents seront prévenus de la réalisation de cet exercice afin qu'ils puissent rassurer leur enfant si besoin.

Les packs d'eau ont été remplacés dans l'éventualité d'un confinement contre un risque naturel.

## **8. Règlement intérieur**

Une modification de règlement intérieur a été demandé par Mme Marchand. En effet, une précision quant aux tenues trop courtes portées par de précédentes élèves avaient amenées le conseil à cette précision.

Le souhait d'une formulation moins discriminante est émis afin d'éviter de sexualiser les enfants tout en œuvrant à l'éducation du regard de tous.

Reformulation retenue : *Les élèves doivent venir avec une tenue correcte (propre, qui respecte l'intimité de tous, chaussures sans talon et attachées). Le maquillage et le vernis à ongles sont interdits.*

## **9. Projets & calendrier**

- Le Conservatoire du Grand Senonais intervient auprès des élèves de CP/CE1 et CM1/CM2 en la personne de Benjamin Bénard depuis le début de l'année scolaire. La classe de Mme Veglio a choisi le thème du Carnaval des animaux, la finalité consistera à reproduire les cris des animaux avec des instruments.

Pour la classe des CM, le projet étant une représentation finale devant les parents d'élèves, mais aussi faire partie intégrante du spectacle du Conservatoire au mois d'avril prochain. Pour favoriser l'organisation, les dates seront communiquées à l'avance aux parents.

- L'ensemble des élèves de maternelle, UEMA comprise, ont assisté au spectacle des Trois Chardons.
- Mr Bedout est venu photographier nos élèves vendredi dernier. Dès le lundi suivant, les parents ont reçu le bon de commande en ligne pour une quinzaine de jours. Les photos seront livrées avant les vacances de Noël. Les recettes sont prises en compte dans la coopérative. Ce qui constitue un apport non négligeable.
- Le traditionnel marché de Noël, accompagné du chant collectif à l'ensemble des élèves de l'école auront lieu le mardi 12 décembre 2023, en maternelle. Les portes ouvriront à 17h30, les enfants chanteront à 18h00 et le marché durera jusqu'à 19h00. A cette occasion, l'association Bol d'Air offrira un cadeau aux présents.
- Les élèves de la classe de Mme Veglio et Mme Frigoul se rendront au théâtre municipal de Sens, mardi 5 décembre pour une représentation, intitulée Le Rossignol et l'Empereur de Chine.
- Les élèves de cycle 3 iront au centre nautique Toinot pour participer à dix séances de natation à partir du 29 janvier 2024.
- Le Sens Volley 89 proposera un nouveau cycle d'apprentissage aux élèves de GS, CP/CE1 et CM1/CM2.

- Enfin, le voyage à Quiberon de tous les élèves de CM a été présenté aux parents d'élèves. Il aura lieu du 21 au 24 mai prochains, le lundi étant férié. Une première partie de la participation financière a été demandée aux parents pour le mois de février. Sachant qu'elle s'élève à 110 € au total.  
En effet, les finances de la coopérative scolaire ne permettront pas d'assumer les projets des classes non partantes, ainsi que l'avance de tous les arrhes. Les différentes ventes pour l'école seront indispensables. La mairie prend en charge l'intégralité du transport qui s'élève à 4 000€ et participera également à la dépense « pension » avec un peu de plus de 1000 € supplémentaires. Merci.
- Mme Nunes et ses élèves de GS prévoient de se rendre au parc du Moulin à Tan, le 17 juin pour suivre une animation Nature de la ville de Sens, sur la microfaune.

### **10. Plan contre le harcèlement**

Jeudi dernier était la journée nationale contre le harcèlement. A cette occasion, les élèves ont rempli un questionnaire de manière anonyme, injonction du Ministre de l'Education Nationale.

Quatre degrés de fréquence évaluaient des affirmations : 1 jamais ; 2 parfois ; 3 souvent ; 4 très souvent.

L'équipe enseignante échangera de nouveau sur la méthode de préoccupation partagée en conseil de maîtres prochainement.

Les parents d'élèves s'étonnent que les résultats des questionnaires n'aient pas à être remontés à l'institution et que ces derniers soient anonymes. Ce qui empêche d'identifier les élèves qui auraient besoin d'être accompagnés. L'objectif, malgré l'anonymat, est que ce temps puisse permettre d'ouvrir la parole et d'exprimer son ressenti dans l'environnement scolaire.

### **11. Questions diverses**

Aucune question.

Madame Bertin remercie les participants et lève la séance à 18h53.